

Elections cantonales 2021

ARTICLES

🕒 12.01.2021, 17:00

Elections au Conseil d'Etat 2021: les 3 promesses de campagne de Mathias Reynard [1/8]

Mathias Reynard a lancé sa campagne médiatique en conviant la presse mardi à Sion, dans les locaux de l'OSEO qu'il préside. Le Nouvelliste

PAR ROMAIN CARRUPT

CONSEIL D'ETAT Au lendemain du dépôt des listes, le socialiste Mathias Reynard a convié les médias au lancement de sa campagne au Conseil d'Etat. L'occasion pour «Le Nouvelliste» de débiter sa série sur les trois promesses de campagnes des candidates et des candidats.

Pour permettre aux électeurs de juger des priorités des prétendants au Conseil d'Etat, «Le Nouvelliste» demande aux candidates et aux candidats de formuler trois promesses de campagne. Celles qu'a choisies Mathias Reynard figurent toutes dans son programme électoral, fruit d'une démarche participative. Le socialiste avait en effet invité les citoyens à lui soumettre des propositions. «J'en ai reçu 400 qui ont débouché sur 100 mesures concrètes.» S'il fallait en retenir trois...

1. DES AIDES COVID PLUS EFFICACES

La première promesse de Mathias Reynard concerne le Covid. «Je veux renforcer, accélérer et simplifier les aides financières pour les secteurs touchés par des fermetures. Ça ne va aujourd'hui pas assez vite et c'est compliqué, comme j'ai pu m'en apercevoir en épaulant ces derniers mois des entrepreneurs, des restaurateurs et des artistes.»

2. DU PERSONNEL DE SANTÉ MIEUX PAYÉ ET PLUS NOMBREUX

Mathias Reynard veut deuxièmement revaloriser les conditions de travail du personnel des soins et de la santé. «On doit agir au niveau du salaire, mais aussi en remédiant à la sous-dotation en personnel. Les soignants des hôpitaux ne font pas que leur travail; ils s'activent dans des conditions terribles depuis bientôt un an. La crise sanitaire doit être l'occasion de revaloriser ces métiers.»

3. UNE CCT ET PLUS DE PLACES DANS LES CRÈCHES ET UAPE

La dernière promesse de Mathias Reynard vise les crèches. Le candidat promet de tout faire pour augmenter le nombre de places dans les crèches et offrir une convention collective de travail (CCT) au personnel des structures d'accueil de l'enfance. «Ce dossier est bloqué depuis des années. Il faut mettre les différents partenaires autour de la table et y aller. Il en va d'une politique familiale moderne et égalitaire.»

